

Comment fonctionne les cantines universitaires ?

Ce tutoriel vous présentera toutes les informations dont vous avez besoin pour profiter des cantines universitaires de l'**UniFI** (Université de Florence) pendant votre programme d'échange.

Les cantines sont gérées par l'Agence de la Région Toscane pour le droit à l'enseignement universitaire (**Azienda della Regione Toscana per il Diritto allo Studio Universitario DSU**) qui propose également d'autres services aux étudiants universitaires.

Cantines

Les services de restauration s'adressent à tous les étudiants universitaires (inscrits au cursus de premier et deuxième cycle, masters, cours de perfectionnement, cours de recyclage professionnel, doctorats de recherche et écoles de spécialisation). A proximité des différentes facultés, il existe plusieurs options de restauration proposées par la DSU Toscana où les étudiants de l'Université peuvent manger un repas complet, que ce soit pour le déjeuner ou le dîner, et à des prix décents.

Le coût des repas est établi sur base de la valeur ISEE (« Indice de la situation financière ») communiquée par l'étudiant à l'Université de Florence, selon les critères établis par la DSU.

Les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessous s'appliquent aux **utilisateurs qui ne font pas l'objet d'une réduction de tarif** :

ALTRE TIPOLOGIA UTENTI		PASTO COMPLETO	PASTO RIDOTTO 1	PASTO RIDOTTO 2
Studenti Regione Toscana				
Studenti in mobilità	<ul style="list-style-type: none">Mobilità internazionaleUniversità altre regioni	€ 4,50	€ 3,50	€ 4,00

→ **Pour les étudiants internationaux, le tarif est fixé à ± 4 €.**

Les **étudiants internationaux** peuvent utiliser les services de restauration s'ils sont en possession d'une carte valide, délivrée par la DSU sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document prouvant l'inscription à l'Université de Florence (Libretto Universitario).

Comment faire la demande ?

Les **professeurs et chercheurs internationaux** peuvent également profiter de la cantine universitaire sur présentation d'une attestation spécifique du président du département d'accueil, à envoyer à la DSU via l'adresse e-mail suivante : (ristorazione.fi@dsu.toscana.it). L'attestation doit contenir les données personnelles du visiteur ainsi que la période de séjour, et doit certifier officiellement sa position dans le département.

Pour plus d'informations, visitez le site web DSU Toscana - [Restauration](#).

Comment y accéder ?

L'utilisation du service de restauration DSU Toscana est simple, rapide et efficace. Vous n'aurez besoin que de la carte magnétique qui est la même que celle qui vous a été remise lors du retrait de votre attestation d'inscription.

Vous trouverez ci-dessous plus d'informations concernant le [mode d'accès](#) et les [modalités de paiement et de recharge](#).

a. Mode d'accès

Pour accéder aux cantines universitaires, vous devez être en possession d'une carte magnétique personnelle délivrée par l'Université ou par la DSU Toscana selon le profil de l'utilisateur. Les étudiants universitaires en mobilité internationale ont également accès aux cantines puisqu'ils sont normalement considérés comme étudiants de première année afin d'obtenir la carte.

La carte sera **délivrée** au [Sportelli Ristorazione](#) (comptoirs du restaurant) sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation d'inscription.

- **Qui peut y accéder ?**

Le service de restauration est accessible aux :

- Etudiants inscrits dans les universités et instituts universitaires de la région Toscane ;
- **Etudiants universitaires participant à des projets de mobilité nationale ou internationale ;**
- Etudiants inscrits en stage de préparation à l'enseignement en milieu scolaire (ex-TFA)
- Etudiants en formation post-universitaire ou travailleurs ;
- Participants aux initiatives organisées par des organisation étudiantes partenaires
- Employés de la DSU Toscana ;
- Employés des institutions universitaires, de la région Toscane et autres organismes publics
- Participants aux initiatives organisées par d'autres organisations partenaires et non-étudiantes ;
- Elèves du primaire/secondaire et les enseignants accompagnateurs ;
- Accompagnateurs d'étudiants à mobilité réduite ayant un handicap reconnu égal ou supérieur à 66%;
- Autres parties externes partenaires

b. Modes de paiement et de recharge

1. MODE DE PAIEMENT

Les caisses de paiement se trouvent au bout de la file du self-service de toutes les cantines. Les étudiants boursiers ont droit à un ou deux repas gratuits par jour, selon leur statut d'étudiant extérieurs, navetteurs ou habitant sur place. Pour les autres étudiants, le coût du repas est lié à la [composition du repas](#) et à la [tranche de revenus](#).

La **carte magnétique** qui permet d'accéder à la cantine sert également à effectuer le paiement.

Dans les cantines, **vous pouvez également payer en espèces ou par paiement numérique.**

2. MÉTHODE DE RECHARGE

La carte peut être rechargée via :

- **Moneto-metri** : il s'agit de machines que les étudiants peuvent trouver dans les cantines pour recharger leur carte magnétique. La recharge peut se faire en payant en espèces directement dans les cantines.
- **AUX COMPTOIRS DU RESTAURANT** l'étudiant peut recharger sa carte en espèces aux [Sportelli Ristorazione](#).
- **Paypal / carte de crédit** via le système [Ricarichiamoci](#)
- **SMS** - en envoyant un SMS depuis le téléphone portable au numéro indiqué lors de l'inscription : 348 2569030 et en écrivant le code figurant sur la carte prépayée (*le coût du SMS envoyé dépend du plan tarifaire utilisé*) ; le crédit et le solde seront communiqués dans le SMS de confirmation.
- **WEB** - en se connectant à [Ricarichiamoci](#) et en entrant le code indiqué sur la carte prépayée; le crédit disponible sera communiqué dans l'e-mail de confirmation.

Dupliquer sa carte d'accès à la cantine.

En cas de vol ou de perte de la carte, un duplicata peut être retiré aux Comptoirs du service de la restauration ([Sportelli del Servizio Ristorazione](#)), aux [tarifs](#) suivants. [Cliquez ici](#) pour réserver.

- En cas de **vol**, le duplicata de la carte "Studente della Toscana" ou de la carte DSU peut être retiré gratuitement, [sur rendez-vous](#) en présentant la déclaration de vol faites aux autorités judiciaires, une copie et le [formulaire de demande de duplicata](#).
- En cas de **perte**, il est possible de retirer le duplicata de la carte "Studente della Toscana" ou de la carte DSU [sur rendez-vous](#), en présentant le [formulaire de demande de duplicata](#) au guichet et en payant des frais de 6€ via le portail :

<https://iris.rete.toscana.it/public/elencoTributi.jsf>

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ AVANT LA DATE DU RENDEZ-VOUS.

- En cas de **détérioration ou de dysfonctionnement**, le duplicata de la carte « Studente della Toscana » ou de la carte DSU peut être retiré gratuitement [sur rendez-vous](#), en présentant au guichet le [formulaire de demande de duplicata](#) et la carte abimée ou défectueuse.

Tipologie	Importo
Duplicato(in caso di deterioramento o malfunzionamento della carta)	gratuito
Duplicato (in caso di furto, producendo copia della denuncia di furto alla autorità di PS)	gratuito
Duplicato (in caso di smarrimento per la produzione della nuova carta dello studente)	€6,00

Où manger ? Et quoi ?

Dans les cantines, les formules proposées sont nombreuses pour répondre aux besoins des consommateurs: des horaires d'ouverture étendus des différents services, plus de 500 recettes réparties sur quatre menus de saison.

À [Florence](#), par exemple, voici les différentes cantines présentes dans la ville.

Mense a Firenze

Mensa	ORARIO	modalità di pagamento		menu							caffetteria	sala studio	internet	
		contanti	borsellino elettronico	classico	piatto unico	vegetariano	piatto freddo	insalatone	prendi e vai	pizzeria				gluten free
Caponnetto via Miele, 2 Polo Scienze Sociali	Mensa: lun. – ven. 12:00-14:15 e 19:00-21:00 sabato 12:00 -14:15 Prendi e vai: lun.-ven. 10:30-21:00 sab. 10:30- 14:15 dal 19 Maggio in via sperimentale è attivo il servizio d'asporto "SALTACODA" SU PRENOTAZIONE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bar Novoli via delle Pandette, Polo Scienze Sociali	Apertura stagionale nei mesi di marzo, aprile, maggio, ottobre, novembre: SERVIZIO SOSPESO DAL 17/11/2020	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓			✓
Sant'Apollonia via S. Reparata, 12 aperta nei giorni feriali e festivi	Mensa lun.-dom. 12:00-15:00	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
	Prendi e Vai dal lun-dom 12:00 -15.00 e dalle 19.00-21.00	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
	Pizzeria chiusa	✓	✓			✓			✓	✓	✓		✓	✓
	Caffetteria chiusa	✓	✓			✓			✓			✓	✓	✓
Montedomini via dei Malcontenti, 6	Mensa lun.-ven 12:00-14:30	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓				
Santa Marta via S. Marta, 3 c/o Facoltà ingegneria	mensa S. Marta lun- ven 12:00- 14.30	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	pasto asporto lun ven 12:00-14:30													
	caffetteria lun-ven 7.30 - 15:00													
SIAF San Salvi via San Salvi, 12	aperta solo con servizio d'asporto	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Calamandrei viale Morgagni, 51	Mensa: lun. – sab. 12:00-14:15 e 19:00-21:00 Prendi e vai: lun.-sab 10:30-21:00 dal 19 Maggio in via sperimentale è attivo il servizio d'asporto "SALTACODA" SU PRENOTAZIONE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
Coffe -To viale Morgagni, 51	Mensa/Prendi e vai lun.-ven 12:00-14:15 - SERVIZIO CAFFETTERIA SOSPESO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				

Crise du Covid-19 : Procédures de restauration.

Les Cantines universitaires fonctionnent en accord avec le « *Protocole de sécurité pour contenir la propagation du Covid-19* », basé sur les réglementations nationales et régionales.

a. ACCÈS

Pour faire face à l'état d'urgence, la livraison de plats à emporter a été mise en place dès le début dans toutes les cantines ouvertes, ainsi que le mode de paiement par voie numérique.

Dans les cantines, il existe un système de contrôle d'accès rigoureux. Le personnel en charge doit s'assurer que tous les utilisateurs soient équipés d'un masque et qu'il n'y ait pas de rassemblement.

L'accès est interdit aux personnes qui ne portent pas de masque.

b. CONSOMMATION

Les aménagements des cantines ont été réorganisés en tenant compte de la capacité d'accueil et de la distanciation sociale imposée par la loi.

Les chemins d'accès à la cantine et les chaises disponibles sont clairement identifiés par un système de signalisation adapté.

Le nombre de places a été adapté aux nouvelles réglementations nationales et régionales.

c. DÉSINFECTION

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont situés près de l'entrée des cantines ainsi qu'aux caisses.

Dans toutes les cantines, une attention particulière est consacrée à la désinfection de l'environnement et des locaux, notamment concernant les parties communes et les surfaces les plus fréquemment touchées.

Pour plus de détails à propos des démarches des cantines de Florence, cliquez sur ce lien :

<https://www.dsu.toscana.it/it/Ristorazione-Al-sicuro-come-a-casa-versione-definitiva-1-1.pdf>.